REPUBLIQUE D'HAITI
Primature
OMRH
Office de Management et des Ressources Humaines

La lettre de la réforme administrative

Bulletin Mensuel

Volume III, No 4

Novembre - Décembre 2016

Les grands points

⇒ L'OMRH FAIT DE LA FORMATION UN CONTINUUN

⇒ BONNE GESTION DES MATÉRIELS DE L'ÉTAT : UN ENJEU DE TAILLE

- Etat des lieux sur la gestion des ressources matérielles de l'Etat.
- A qui incombe-t-il de gérer efficacement les ressources matérielles de l'Etat ?
- Quelle est la procédure d'enregistrement des ressources matérielles de l'Etat ?
- Importance des matériels de l'Etat dans la fourniture de services à la population.
- 31%, une proportion qui doit pousser à la réflexion.

⇒ VERS L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SANTÉ À TRAVERS UNE NOUVELLE APPROCHE DE GESTION

⇒ LES IMPRESSIONS DE QUELQUES PARTICIPANTS SUR LE DÉROULEMENT DU SEMINAIRE DE FORMATION TENUE DANS LE DÉPARTEMENT DU CENTRE

L'OMRH FAIT DE LA FORMATION UN CONTINUUN

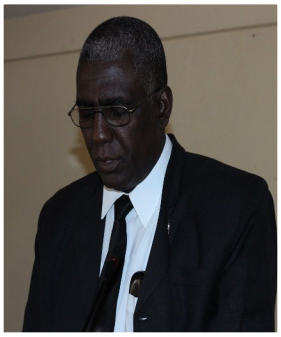

L'Office de management et des ressources humaines (OMRH) a organisé du 5 au 16 décembre 2016 un séminaire de formation au profit des cadres des services publics déconcentrés du département du Centre. Ce séminaire était animé par des experts de l'OMRH et d'autres intervenants évoluant au sein du MEF et du MPCE notamment. La formation avait porté sur l'Élaboration/gestion de projets et les Finances publiques.

Procédant à l'ouverture des séances de travail, le délégué départemental du Centre, Moléon Richard, a exhorté les participants à tirer profit de cette formation aux fins d'offrir aux populations locales de meilleurs services.

Chargé d'animer la première séance, le Directeur de la Cellule de promotion de la déconcentration administrative à l'OMRH, Wisner Thomas, a tenu à familiariser les participants avec les principes normatifs de la comptabilité publique, l'objectif n'étant pas de faire un cours de comptabilité générale où l'on apprend d'ordinaire à manipuler les chiffres ou à passer théoriquement les écritures. Pour la journée suivante, le Coordonnateur de l'administration publique à l'OMRH, Géraldy Eugène, a passé en revue les sous-thèmes : étude d'opportunité, étude de préfaisabilité et de faisabilité, étude de rentabilité. Ceux-ci (ces sous-thèmes) se rapportent au module Identification des projets. A sa suite, M. Georges Belin, traitant le module Démarrage de projets a focalisé son intervention sur le montage des dossiers de projets avant de constituer des groupes de travail sur les projets sectoriels. Les groupes ont procédé à la restitution de leurs travaux.

Toujours dans la même veine, la troisième journée était marquée par des exposés sur la thématique : Gestion de projets. A l'extension de ces présentations, Mme Fatima Léone Cantave Prophète a détaillé la planification en réseau et ordonnancement des tâches. Un groupe de travail qui a eu à réfléchir sur l'estimation des efforts de travail et diagramme de Gantt a été mis sur pied.

Dans un autre registre, les récipiendaires ont découvert, par le biais de Mr. Wilfrid Bien-Aimé, les techniques de l'exécution et de suivi des projets. Cette présentation était couronnée par des travaux de questions-réponses entre intervenants et participants pour la quatrième journée de la formation.

Dans l'intervalle, la présentation pour la 5ème journée était une opportunité de débattre de l'audit et de la clôture des projets avec Franck-Fils Bonhomme. Soulignons à cet effet que la question de l'audition dans l'administration publique demeure une préoccupation à cause de la rareté des ressources financières et de la corruption.

Au cours de la 6ème journée M. Thomas a abordé un sujet très préoccupant et au centre d'une des problématiques les plus sérieuses au sein de l'administration publique : La gestion des ressources matérielles de l'Etat. M. Dieubénite Alexis, a, pour sa part, fait le point sur la budgétisation axée sur les résultats. Cette dernière présentation concerne le module XI traité au cours de la journée.

D'autres modules relevant des finances publiques et de la gestion axée sur les résultats ont été présentés lors des dernières journées. Parmi ces modules, citons : procédures de passation de marchés, circuit d'exécution des dépenses publiques, cadre des dépenses à Moyen Terme.

Rappelons que cette formation avait pour objectif de permettre aux agents publics déconcentrés de gérer sainement les deniers publics et de renforcer leurs capacités dans la conception et la mise en œuvre des projets publics dans leurs domaines respectifs.

OFFICE DE MANAGEMENT ET DES RESSOURCES HUMAINES

BONNE GESTION DES MATÉRIELS DE L'ÉTAT : UN ENJEU DE TAILLE

L'administration publique haïtienne compte à son actif une pléiade de matériels utilisés particulièrement pour la fourniture de services à la population. Ces immobilisations corporelles revêtent aussi d'une importance capitale pour le bon fonctionnement de l'État. En effet, ces matériels qui occupent une part considérable du budget de l'État, soit 31% pour l'exercice 2015-2016 et 27% pour celui 2016-2017, doivent faire l'objet d'une gestion durable et responsable. Mais force est de constater qu'il n'en est pas encore ainsi. Le présent article est publié dans le cadre des formations destinées aux cadres des services publics déconcentrés initiées depuis le mois de mars 2015. Dans ces formations, un accent particulier est mis sur la gestion des ressources matérielles de l'Etat.

Etat des lieux sur la gestion des ressources matérielles de l'Etat

Sans aller par quatre chemins, la simple observation donne à voir que les biens de l'Etat ne sont pas gérés de façon optimale. Cette perception négative est pour le commun des gens du gaspillage, un manque de conscience flagrant de ceux qui travaillent pour l'Etat ou agissent en son nom. Les véhicules sont systématiquement mal utilisés. Ils sont davantage exploités à des fins individuelles que par les services pour lesquels ils ont été réquisitionnés. Les matériels de bureaux ne sont pas mieux traités. D'autres biens publics, comme les bâtisses, les terrains ne font pas non plus exception en matière de bons usages. Les premières pour les entretiens qui ne se font pas régulièrement, les seconds pour la spoliation dont ils font souvent l'objet.

A qui incombe-t-il de gérer efficacement les ressources matérielles de l'Etat ?

Il incombe aux gestionnaires d'assurer la comptabilisation et la gestion des biens matériels de l'Etat. Cette gestion implique, bien entendu, une utilisation rationnelle desdits biens, une réalisation périodique des inventaires physiques et un renouvellement de façon optimale de ces biens.

D'entrée de jeux, précisons que les ressources matérielles de l'État sont constituées de biens meubles et immeubles. Les biens meubles, caractérisés par leur mobilité, sont le matériel roulant (voitures, camions, motocyclettes, tracteurs, motoculteurs, avions, hélicoptères, bateaux, etc…) ; le matériel de bureau, technique et informatique (ordinateurs, imprimantes, scanners, etc…) ; l'équipement de bureau (photocopieuse, calculatrice, chaise, guillotine, télévision, réfrigérateur etc.). Les biens immeubles, caractérisés par leur immobilité, sont, par exemple, les terrains et les bâtiments publics.

L'Office de management et des Ressources Humaines (OMRH) a élaboré un manuel de gestion des ressources matérielles de l'État pour arriver à une gestion optimale des matériels. Des principes et des procédures de gestion y sont proposés. Selon le manuel, la gestion

efficace et efficiente des matériels implique une bonne gestion du cycle de vie des biens dès l'identification des besoins jusqu'à la radiation des matériels. En effet, Dès l'identification du besoin, le gestionnaire doit tenir compte des coûts totaux du cycle de vie des biens (coûts d'acquisition, d'entretien, et de séparation) et d'autres alternatives qui pourraient lui permettre de mettre en œuvre les programmes de manière optimale. L'estimation des coûts durant le cycle de vie est d'une importance capitale dans la mesure où elle permet entre autres d'élaborer des normes de surveillance et de contrôler les dépenses effectuées ainsi que de s'assurer que l'argent a été bien utilisé. Il s'agit là d'un moyen de mettre l'emphase sur la durée de vie du bien en question et de son utilité à long terme.

Un document intitulé registre des immobilisations et des amortissements existe pour l'inscription de toutes les acquisitions faites par une institution, telles que (bâtiments, équipements, matériels, etc…). Tous les dons, quelle que soit leur provenance, doivent intégrer ce registre. Le registre contient entre-autres, la date d'acquisition et la valeur estimative du don.

Selon lesdites procédures, les institutions dépensières devront procéder à la saisie des fiches sur un progiciel de gestion des immobilisations (Immo). Le ministère de l'économie et des finances (MEF) gèrera le fichier central du registre à travers ledit progiciel. Il y aura un lien entre ce dernier et le système de gestion des dépenses publiques (SYSDEP) ; ce qui permettra aux Instances de contrôle d'assurer le suivi des dépenses faites pour chaque immobilisation.

Quelle est la procédure d'enregistrement des ressources matérielles de l'Etat ?

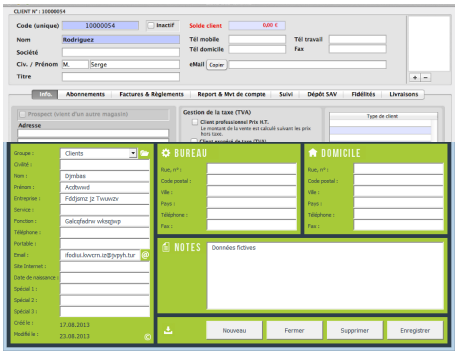

Plusieurs types de fiches sont pris en compte dans le cadre de l'enregistrement des immobilisations corporelles (ressources matérielles). Ces fiches portent sur la codification, la réception, le transfert etc. La fiche de codification permet de fixer les bases d'une identification adéquate et fidèle de l'entrée et de la sortie des immobilisations corporelles dans le patrimoine de l'Etat. La fiche de réception et d'identification permet d'accuser réception du bien reçu et d'en identifier sa nature, son type ainsi que ses caractéristiques, tandis que la fiche d'affectation/ transfert spécifie la direction et/ou l'agent auquel le bien est affecté.

Il est à noter que l'enregistrement des matériels se fait par un membre du personnel du service de la comptabilité grâce à la collecte de l'entrée des matériels. Toutes les informations concernant l'institution détenant un certain nombre d'immobilisations seront donc à considérer, par exemple, le nom de l'institution, la nature de l'immobilisation.

BONNE GESTION DES MATÉRIELS DE L'ÉTAT

Importance des matériels de l'Etat dans la fourniture de services à la population

Cela peut paraitre banal à première vue. Mais sans les ressources matérielles, il est quasiment impossible de prester des services au bénéfice de la population. Or, l'offre des services est la fonction première de tout Etat digne de ce nom. Pour extrapoler un peu, demandons-nous qu'est-ce qu'un enseignant sans ses livres ? Un médecin sans son stéthoscope ? Un navigateur sans sa boussole ? Un cameraman sans sa caméra ? En tout cas, les exemples ne manquent pas.

Si l'administration publique est l'instrument par lequel l'État défend et satisfait l'intérêt général , les ressources matérielles représentent l'un des moyens dont elle dispose pour y parvenir. Dans cette perspective une photocopieuse n'est pas moins importante qu'un véhicule. Ils ont chacun une fonction. Les ordinateurs, les imprimantes, les équipements de bureau de diverses natures, les moyens de locomotion, les immobiliers de l'Etat partici-

pent de l'offre globale de services. En conséquence, lorsque ceux-ci ne sont pas gérés de manière façon optimale, il s'ensuit une déperdition au niveau des services offerts. De plus, une mauvaise gestion des matériels entraine d'autres couts pour l'Etat qui doit en acquérir d'autres. En d'autres termes, la mauvaise gestion des ressources matérielles de l'Etat impacte sur les ressources de l'Etat qui peut être, de ce fait, gêné dans l'accomplissement de ses fonctions régaliennes et sociales. Sous le bénéfice de cette remarque, il y a lieu d'interpeller le fonctionnaire-citoyen ou l'agent public-citoyen.

31%, une proportion qui doit pousser à la réflexion

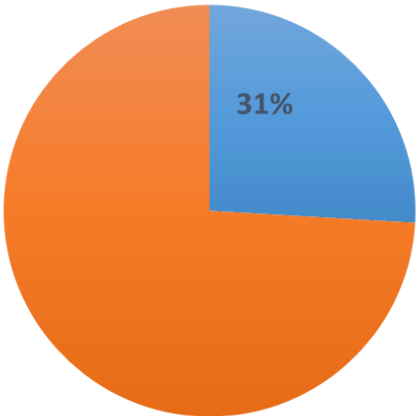

Le montant alloué à l'acquisition de ressources matérielles, avons-nous dit en intro, était de 31% pour le budget 15 -16. Si nous ajoutons les 52% consacrés exclusivement aux frais de fonctionnement, il ne reste que 17% destinés aux investissements publics. Or, sans des investissements publics importants, le développement véritable ne peut être qu'un leurre. Pourquoi à l'arrivée d'un nouveau ministre ou d'un nouveau DG se passe-t-on de l'existant ? Le ministre ou le DG réclament de nouveaux véhicules ou de nouveaux matériels de bureau, ce qui entraine des couts supplémentaires pour l'Etat. On intègre la fonction publique pour être servi ou pour servir ? Il faut en finir avec les caprices du chef et donner la priorité aux urgences, d'ailleurs, ne vivons-nous pas dans un pays où tout est urgent ?

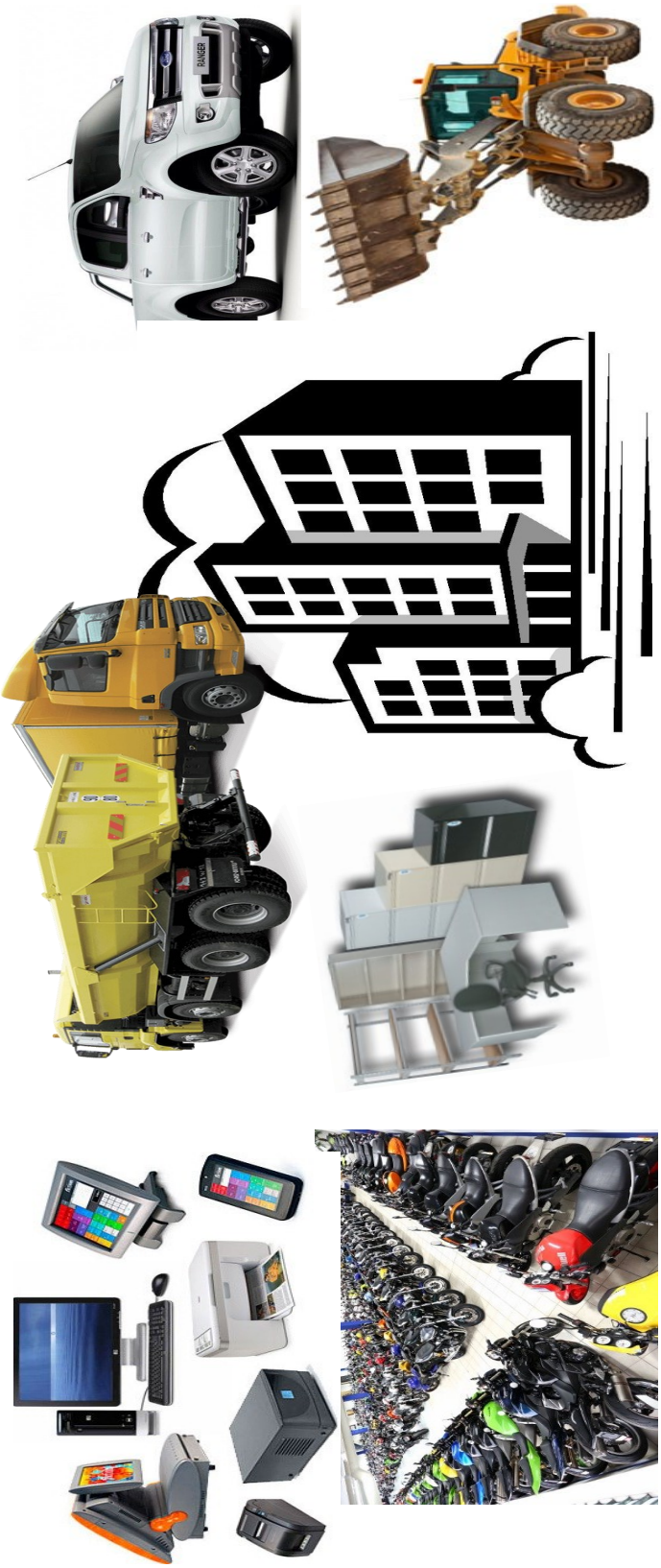

OFFICE DE MANAGEMENT ET DES RESSOURCES HUMAINES

VERS L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SANTÉ À TRAVERS UNE NOUVELLE APPROCHE DE GESTION

Les 24 et 25 novembre 2016, a eu lieu à Fort-Liberté, un atelier de lancement du Système d'évaluation de la performance (SYSEP) pour le compte du ministère de la santé et de la population. Cet atelier a été réalisé dans le cadre du plan d'opérationnalisation de l'évaluation de la performance au Ministère de la santé publique et de la population (MSPP) suivi de la validation du recueil de description de poste et d'objectif de travail (RDP|OT). Organisé par ledit ministère au profit de la direction sanitaire du Nord-est (DSNE), cet atelier visait, d'une part, à offrir la possibilité d'étendre cette approche de gestion (SYSEP) à une entité déconcentrée et au niveau opérationnel du système de santé, et d'autre part, à mettre l'emphase sur la performance institutionnelle et individuelle. Durant les assises, deux cadres de l'OMRH sont intervenus sur les thèmes : Evaluation de la performance et Panification des effectifs.

À la salle de conférence du Relais Hôtel, le jeudi 24 novembre 2016, à partir de 9h00 AM, le décor était déjà planté. Agents de la direction sanitaire du Nord-est (DSNE), de la direction des ressources humaines du MSPP, et autres personnalités, ont assisté à l'ouverture des travaux de l'atelier. C'est la DSNE par le biais de l'équipe technique de coordination (DRH/DSNE) qui a procédé au lancement dudit atelier.

Avec un agenda bien détaillé, les participants ont vu défiler devant eux plusieurs intervenants traitant des thèmes connexes portant sur la finalité et la validation des descriptions de tâches incluant les objectifs de travail. Ceux-ci sont le résultat d'une synergie dégagée entre les acteurs, que ce soit des bailleurs de fonds, des institutions étatiques ou de l'Office de management et des ressources humaines (OMRH) qui pilote la réforme administrative.

Antérieurement au processus de la mise en œuvre du système d'évaluation de la performance, une phase pilote a été effectué en vue de l'expérimentation des indicateurs de performance. En ce sens, un recueil de description de postes a été actualisé après la conduite d'un projet sur le cycle d'évaluation de la performance de deux unités administratives du MSPP, qui est, la direction des ressources humaines (DRH) et la direction de la promotion de la santé et de la protection de l'environnement (DPSPE). Pour entériner la démarche, des superviseurs du département du Nord avaient bénéficié de l'appui technique d'une équipe au niveau central du MSPP, constituée par la DRH et l'Unité d'Études et de Programmation (UEP). C'est à la suite de l'appui technique de l'agence américaine pour le développement (USAID) à travers le Health Finances & Governances (HFG), en particulier, qu'il a été décidé d'ouvrir le projet à une plus grande échelle. À cet effet, le directeur départemental du Nord-MSPP, M. Jean Robert Jasmin, avait assuré le leadership pour la continuité du processus d'élaboration des outils. Plus tard, les acteurs concernés vont travailler avec des employés du bureau départemental pour développer le recueil de description de postes et d'objectifs de travail (RDP|OT) dont la validation devrait être suivie du lancement du cycle d'évaluation de la performance au bureau de la DSNE pour l'exercice fiscal en cours.

L'évaluation de la performance des fonctionnaires étant l'un des piliers de la réforme de l'Etat relancée en 2012 et pilotée par l'OMRH, ce dernier s'etait fait représenter par Mme Yverose F. Thermil et M. Jacques Poulaille, respectivement, Directrice de la cellule politiques & systèmes de GRH, et consultant expert en recrutement, promotion et avancement de carrière (USAID-

Konekte), dans le but d'apporter un appui technique à l'organisation de l'atelier.

Dans son intervention, Mme Thermil, a

fait un rappel du cadre d'opérationnalisation du système d'évaluation de la performance (SYSEP). En outre, elle a accentué son discours sur plusieurs points en rapport avec le SYSEP, notamment, l'importance pour les fonctionnaires d'utiliser le Statut général de la Fonction Publique comme boussole, l'historique des décisions règlementaires au profit de la fonction publique, la problématique de la réforme, la définition de la performance.

De son côté, M. Poulaille a dévoilé à l'assistance les prochaines activités de

l'OMRH concernant la planification des effectifs dans les institutions publiques. Il en a profité pour convaincre l'assistance de l'importance d'un tel exercice dans la planification des ressources (matérielles, humaines et financières) du budget. A cet effet, il avance que sous peu, l'OMRH dont il fait partie va inviter les différents ministères et organismes publics à un atelier de travail sur la validation de l'outil qui sera utilisé pour réaliser l'exercice de la planification des effectifs.

Le MSPP, dans sa politique visant à rentabiliser son institution ainsi que ses ses organes déconcentrés, avait projeté d'organiser du 12 au 16 décembre 2016, à Royal Decameron, un atelier sur le leadership d'institution et les techniques de Management fondamental.

LES IMPRESSIONS DE QUELQUES PARTICIPANTS SUR LE SEMINAIRE DE FORMATION TENU DANS LE DÉPARTEMENT DU CENTRE

A l'issue du séminaire de formation sur les thématiques Élaboration/gestion de projet et Finances publiques, les participants ont été invités à donner leur avis sur la pertinence de cette activité qui s'est déroulée du 5 au 16 décembre 2016 dans la métro-

Vue des participants

En tant qu'ordonnateur, Calientall **ALDONZA**, déclare que cette formation l'aide à mieux cerner les finances publiques et lui permet d'avoir une meilleure idée dans l'adoption des pratiques innovantes dans la gestion de la chose

publique. En outre, il a affirmé que la formation lui a donnée tous les bagages nécessaires pour pouvoir diriger correctement en tenant compte de ses droits, de ses devoirs, et de ses limites. Cette formation lui a appris aussi comment gérer les crédits pour pouvoir accueillir favorablement les auditeurs de la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSC/CA). En somme, il a indiqué qu'il n'y a pas lieu de porter des corrections au programme sinon que de le reprendre dans tout le pays avant de remercier les organisateurs de la formation et de leur souhaiter en même temps du succès dans leur travail.

De son côté, Charline **DUBUISSON**, croit que cette séance de formation est un grand pas vers la réforme de l'État qui peut nous aider à sortir Haïti de cette pauvreté extrême. « Elle va nous aider à mieux servir notre pays à travers les institutions que nous représentons » a-t-elle ajouté. Plus loin, elle affirme que la

formation va lui servir d'outils lui permettant de mieux comprendre le fonctionnement de l'administration publique. Pour elle, c'est très bénéfique pour l'avancement du pays. Elle propose en dernier lieu que le séminaire de formation soit organisé dans un endroit favorable à tous les participants afin que ces derniers n'aient aucune difficulté à y prendre part.

La formation un continuum

« C'est une formation très intéressante, par le fait qu'elle permette de réunir ensemble tous les cadres du département » a confié l'économiste Brunel **BOULOUTE** au directeur de communication, M. Nar-

cisse Jean-Baptiste. En outre, M. Brunel a révélé que c'est seulement en 2008 qu'il avait assisté à une formation de cette envergure. Il dit constaté par ailleurs, que certains changements dans le sens positif ont été opérés depuis, au niveau de l'administration publique, mais qu'à cause des besoins énormes dans ce domaine ces changements ne sont qu'une infime partie des problèmes à résoudre dans le pays. Dans un autre registre, il estime qu'il y a encore du pain sur la planche, et des choses à améliorer.

Pour sa part, Marie Josuée Alfred **DECLAMA** voit en cette formation une nette volonté des acteurs d'éradiquer la cul-

ture du gaspillage au sein de l'administration publique et de favoriser en conséquence une meilleure gestion axée sur les résultats. « Cette formation sur la gestion axée sur les résultats me permettra d'accroître mes performances en tant que cadre » a-t-elle fait savoir. Par ailleurs, elle conseille aux organisateurs d'améliorer l'aspect pratique de la formation afin que les participants puissent mieux l'assimiler, et d'établir la formation sur une période beaucoup plus longue.

C'est en trois points que, Rosélite **JEAN BAPTISTE** a répondu aux questions qui

lui étaient posées. En tout premier lieu, elle réalise que la formation tombe à point nommé. Pour elle, «C'est une utilité pour l'innovation de l'administration publique », avant d'admettre la nécessité de cette formation pour son perfectionnement dans son boulot. « Elle m'est utile, car désormais on va utiliser et appliquer de nouveaux concepts tels que, la gestion axée sur les résultats (GAR), le nouveau management public (NMP), etc..., tout ça, va contribuer à une amélioration de façon générale de l'administration publique en Haïti » a-t-elle avancé pour exprimer sa reconnaissance. Et pour finir, elle s'est dite satisfaite du séminaire de formation, car selon elle, les intervenants étaient à la hauteur de leurs tâches, mais elle émet des réserves quant à l'application des principes qu'elle a reçu lors du séminaire.

Pour Wiltonn **PIERRE**, cette formation est d'une importance capitale pour tous les

fonctionnaires publics. «La formation s'inscrit à mon avis dans le cadre des démarches entreprises dans le sens positif qui doivent s'opérer dans le mode de fonctionnement des services publics ». M. Pierre ajoute que c'est très bénéfique pour les gestionnaires et les fonctionnaires publics dans la mesure où elle va leur permettre de produire de meilleurs résultats dans l'exercice de leurs fonctions. Dans l'intervalle, il suggère à l'OMRH de poursuivre cette série de formation, mais par contre, il faudrait que les dirigeants, c'est-à-dire les parlementaires, les ministres, la primature soient bel et bien au courant de ces démarches combien importantes pour un meilleur fonctionnement des services publics en Haïti.

Clotère **LORMÉUS** profite d'abord pour remercier les membres de l'OMRH de

cette formation dont ont bénéficié les fonctionnaires du Plateau central. Il a déclaré en substance que « ce séminaire ouvre nos yeux sur la planification straté-

gique, le rôle des ordonnateurs, des comptables publics. En outre, M. Lorméus annonce qu'il va répliquer ce qu'il a appris auprès de ses collègues. Toutefois, il exhorte les responsables de créer plus d'espace de dialogue et d'accorder plus de temps aux présentateurs de la formation.

« C'est un séminaire qui est très utile à la formation des employés dans la mesure où l'on mettra en pratique les connaissances acquises » a commenté Junette Joseph **RICHARD**. « Je serai plus habile à faire mon travail après tout ce que j'ai appris dans le séminaire, a-t-elle dit tout en souriant. Très satisfaite de la forma-

tion, Mme Richard souhaite que toutes les institutions de l'Etat bénéficient de cette formation en vue d'une plus grande efficacité de l'action publique.

« Cette formation nous éclaire sur les points forts et les faiblesses de l'ancien système » a relaté Délande **PIERRE**.

Et cette clairvoyance permettra également de remédier aux problèmes. Selon M. Pierre, la formation nous a permis de nous familiariser avec les nouveaux concepts de gestion de projet et des finances publiques.

Une meilleure gestion de la chose publique, une meilleure compréhension du budget de l'Etat, les procédures à suivre en engageant des dépenses au nom de l'Etat sont, entres autres, les retombées de cette formation selon Ernso **JEAN-PIERRE.**

M. Jean Pierre indique que ces formations lui ont été bénéfiques, parce que maintenant il sait comment réaliser un projet et mettre en œuvre la gestion axée sur les résultats. En somme, pour lui, cette formation est vraiment importante pour la gestion saine de l'argent du contribuable. Parallèlement, il pense qu'il y a des choses à améliorer et souhaite que cette formation touche toute l'administration publique en incluant les parlementaires.

Patrick **DESRAMEAUX** évoque l'importance de la formation en matière de gestion des ressources matérielles et financières de l'Etat. Pour lui, c'est une grande opportunité de rencontrer d'autres cadres du secteur public qui plaident pour de nouvelles façons de faire au niveau de l'appareil administratif.

« Cette formation m'est bénéfique à titre

informatif et cognitif » a-t-il avancé-t-il. « Nous avons appris de nouvelles notions qui nous permettront d'être plus utiles dans notre domaine d'intervention en tant que serviteurs publics», a-t-il conclu.

Vue de la salle lors d'une séance animée par M. Thomas

OFFICE DE MANAGEMENT ET DES RESSOURCES HUMAINES

Equipe de production

Narcisse JEAN-BAPTISTE

Directeur de l'unité de la communication et des relations publiques (UCRP)

Thierry CADET

Assistant à la Rédaction

Joseph Gladimir CANEL

Informaticien - Graphiste

Virgile ROCHER

Photographe

Pour tout savoir sur l'OMRH, visitez notre site :

www.omrh.gouv.ht

Et notre page Facebook :

www.facebook.com/omrHaiti

Vous pouvez aussi vous abonner au bulletin de la réforme administrative via notre page Facebook.

Suivez nous sur twitter:

@omrh_ht

Téléphonez gratuitement au Centre de renseignements administratifs d'Haïti (CRA)

8674

OMRH : 14, rue Débussy, Port-au-Prince, Haïti

Tél : (509) 3443-6341/ 4260-1307